DEL 11042022-27

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 11avril, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle du Conseil à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS: M BOCCARD, MC SAUSSAC, M BOUSCHON (proc de K ESSAYAR), S CIVIER(proc de M ALLAMEL), J DAUMAS, C FAURE(proc de JY MEYER), R KAPPEL, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de P GAILLARD et MF TASTEVIN), M THINON, P MAISONNEUVE (proc de JY PONTHIER), JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD (proc de S GENEST et J BOYER), G FANGIER (proc de M CHAZE), S REYNIER (proc de C WIOT), G DOZ, F CHASSON, A ROUSSET (proc de M TAUPENAS), B SOUCHE (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice: 52 Présents: 34 Procurations: 13 Votants: 46 Absents: 5 Date de convocation: 05/04/2022

Secrétaire de séance : Patrick MAISONNEUVE

Absents: R MOULIN, J LAFFONT, J SEBASTIEN, A

CHARROUD et V VANDUYNSLAGER

En présence des suppléants non votants :

Objet: Compte administratif 2021 - Budget annexe ZA TRAVERSES.

L'arrêté des comptes de la ZA des Traverses est constitué par le vote du conseil communautaire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, du compte administratif, après production par le comptable du compte de gestion.

Après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses réalisées au compte de gestion et au compte administratif 2021, constatées que celles-ci sont en concordance et qu'aucune observation n'est à formuler

Le président quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de :

 D'APPROUVER le compte administratif 2021 dont les résultats s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement :

Recettes

0.00€

Dépenses

2 061.58 €

Déficit de fonctionnement de l'exercice

2 061,58 €

Section d'investissement :

Recettes

2 060.00 €

Dépenses

35 185.87 €

Déficit d'investissement de l'exercice

33 125.87 €

Restes à réaliser :

Recettes

0.00€

Dépenses

4 209.98 €

Résultats définitifs

Excédent de fonctionnement reporté Déficit de fonctionnement de l'exercice Résultat de clôture de fonctionnement 2021 Excédent d'investissement reporté Déficit d'investissement de l'exercice Résultat de clôture d'investissement 2021	40 714.72 € 2 061.58 € 38 653.14 € 40 405.56 € 33 125.87 € 7 279.69 €
--	--

• DE DIRE que le résultat de clôture de la section de fonctionnement soit 38 653.14 € sera affecté lors du vote de la prochaine étape budgétaire.

Pour extrait certifié conforme Fait à UCEL, le 12 avril 2022 Le Président, Max TOURVIEILHE

